

# Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.



© KUPICOO/ISTOCKPHOTO.COM

## ➤ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

## ➤ Au programme

En 1<sup>re</sup>, l'emploi du temps comprend des enseignements communs à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

### INFO +

#### Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2<sup>de</sup> à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

#### Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

#### Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2<sup>de</sup>) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1<sup>re</sup>, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

S'y ajoutent des enseignements spécifiques, parmi lesquels :

- un enseignement de sciences économiques et sociales pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un enseignement de mathématiques pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des enseignements communs demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des enseignements spécifiques qui ont un poids plus important qu'en 1<sup>re</sup> :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un enseignement de spécialité au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective de la poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1<sup>re</sup> et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

## ➤ Poursuites d'études

Votre profil généraliste vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues... Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles.

Par exemple, vous pouvez entrer en licence administration économique et sociale (AES) puis continuer en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire, ou encore en DUT ou en BTS tertiaires.

## ➤ Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social. La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière. ■

### ➔ La 1<sup>re</sup> et la T<sup>le</sup> économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 <sup>re</sup>	T <sup>le</sup>	Coefficient
Français	4 h	-	4 <sup>1)</sup>
LV1 et LV2 <sup>a) b)</sup>	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive <sup>c)</sup>	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale <sup>d)</sup>	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés <sup>e)</sup>	1 h	-	2 <sup>2)</sup>
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 <sup>3)</sup>
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 <sup>4)</sup>
Sciences	1 h 30	-	2 <sup>2)</sup>
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3 <sup>3)</sup> et 4 <sup>4)</sup>
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 <sup>a) b)</sup>	3 h	3 h	5)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive arts <sup>f)</sup>	3 h	3 h	
• Atelier artistique <sup>g)</sup>	3 h	3 h	
• Langue des signes française <sup>h)</sup>	72 h annuelles	72 h annuelles	-

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1<sup>re</sup>, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1<sup>re</sup>.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1<sup>re</sup> épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.